

INTERVENTION EN PRESENCE D'AMIANTE : CUMUL DE FONCTION - RECYCLAGE SS4



Code CPF
236003

Cette formation est une révision de la définition et du transfert auprès de son équipe des méthodes et des modes opératoires lors d'interventions sur des matériaux contenant de l'amiante (SS4) en vue du renouvellement de l'Attestation de compétence.

■ Objectifs opérationnels

- Identifier les opérations spécifiques d'une intervention pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante
- Appliquer et faire appliquer par son équipe, les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante

■ Public Concerné

- Personnels d'encadrement technique, et/ou de chantier et/ou d'opérateur dans le cadre d'interventions en présence d'amiante

🕒 Durée

7.00 Heures **1** Jour

■ Prérequis

Suivre cette formation exige une Attestation de compétence "Intervention en présence d'amiante" pour les fonctions visées délivrée à l'issue de la formation préalable d'encadrant technique, de chantier ou d'encadrant mixte. Selon les spécifications de l'arrêté du 23 février 2012, une

■ Parcours pédagogique

Retour d'expérience

- Bilan des activités réalisées durant les six mois
- Analyse des besoins des participants
- Établissement en commun du programme de la formation en fonction des besoins des participants

Thèmes abordés, en fonction des besoins exprimés :

- Évaluation des risques
- Préparation, organisation de l'opération
- Relation avec les donneurs d'ordre
- Repérage des MPCA
- Établissement des documents
- Contrôles de chantier
- Bilan aéraulique prévisionnel
- Mettre en œuvre les principes de prévention (mode opératoire d'intervention, moyens de protection, décontamination)
- Gérer l'élimination des déchets amiantés
- Réagir en cas d'incident / accident
- Mettre en œuvre les modalités de restitution de la zone après intervention

Cette formation est réalisée en partenariat avec FORMA2E.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'études de cas et mises en situation sur des plateformes pédagogiques adaptées à la nature des activités exercées.

Des séquences pédagogiques individuelles sont prévues selon les éventuels besoins de chaque bénéficiaire.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Un support sur l'intervention en présence d'amiante est remis à chaque stagiaire.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement multimédia animé par l'intervenant ainsi que de ressources multimédia. Les apprenant évoluent sur une plateforme pédagogique représentative de différents métiers et ont à disposition les équipements de protection individuelle et collective.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant Formateur qualifié a une grande expérience des missions de prévention du risque lié à l'amiante.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en fin de formation selon l'exigence des annexes 1 et 2 de l'arrêté du 23 février 2012 en vue de la délivrance d'une Attestation de compétence « Intervention en présence d'amiante" selon le cumul de fonction.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com